



© OT Excenevex

Les saisons du Léman



© J. Bisetti

Les errances en bordure du lac et sur l'ensemble du bassin versant promettent diversité des milieux naturels et richesse des émotions tout au long de l'année. Au fil des saisons, le littoral s'anime au pied des Alpes.

BORDÉ par deux états, le lac Léman reflète le Chablais haut-savoyard et les cantons genevois, vaudois et valaisan sur près de 60 000 hectares. A défaut de diviser Gaulois et Helvètes, il divise les géologues quant aux origines de son apparition comme la plupart des lacs subalpins, soumis aux hypothèses de formation des Alpes. Origine tectonique ou érosive ? Bien que tentés de rabibocher les experts des origines de la Terre, c'est plutôt aux amateurs de nature, d'ambiances et de paysages littoraux, de contrastes saisissants que s'adressent ces quelques lignes.

Le lac et ses abords bénéficient de mesures de protection. Ramsar tout d'abord,

seule convention internationale visant la protection des zones humides : les rives du lac Léman, sur 3 335 hectares, ont été désignées à ce titre en 1991 dans l'objectif d'une utilisation rationnelle des ressources. Dans un périmètre presque superposable, une Zone de Protection Spéciale (ZPS) a été instituée au titre de la directive Oiseaux.

Un spot ornithologique !

Les curiosités sont nombreuses aux abords du lac, à commencer par ce doute qui envahit parfois le promeneur contemplatif : rivage lacustre ou bord de mer ? Tout prête à confusion ; même la pêche se pratique comme nulle part ailleurs en eau douce. Nombreux sont

Ci-contre, jour de bise sur la Baie d'Excenevex. En haut, mâle de harle bièvre, nicheur emblématique de la Haute-Savoie.